

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sherilyn Ami

<https://www.cadre21.org/membres/1e1df0650d590ff8e05f9ccf>

Date d'obtention : 2023-12-01 16:18:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important que nous prenions chaque incident au sérieux et que nous suivions correctement les étapes. Nous devons également être rassurants et faire en sorte que les innovés comprennent qu'ils font partie de la solution. Nous devons évaluer et vérifier les informations qui nous sont fournies sans porter de jugement. Rencontrer des personnes individuellement est essentiel pour comprendre l'intention de l'acte (impulsif ou malveillante)

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Il y a un processus à suivre et en suivant le processus, je suis moins susceptible de prendre une décision basée sur l'émotion. Je me sentirai également plus confiant qu'en suivant le processus, je fais tout ce que je peux pour assurer la sécurité des élèves de mon école.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Vous devez leur parler en privé et individuellement. Vous devez également leur rappeler la confidentialité de la conversation/de l'incident et qu'ils ne doivent pas en parler à d'autres personnes. Vous devez également faire confiance à ce qu'ils vous disent - pas besoin de regarder les photos.